TRETS
EN PROVENCE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Trets, mercredi 25 novembre 2026

COMMUNIQUÉ DU MAIRE DE TRETS

Éventuelle implantation de l'Olympique de Marseille à Trets : où en sommes-nous réellement ?

Chères Tretsoises, chers Tretsois,

Depuis plusieurs jours, de nombreuses publications dans la presse et sur les réseaux sociaux évoquent l'installation prochaine du centre d'entraînement de l'Olympique de Marseille sur notre commune.

Les derniers articles parus dans La Provence présentent même les caractéristiques de ce que pourrait être ce futur équipement, son coût et son calendrier de réalisation.

Nous comprenons que ces informations puissent susciter des interrogations, des attentes, mais également des inquiétudes parmi vous. Il nous paraît donc indispensable de rétablir la réalité de la situation et de vous préciser où en est véritablement ce dossier.

Une opportunité à étudier, et non un projet accepté par la commune.

Nous n'avons jamais considéré que l'installation de l'Olympique de Marseille à Trets devait constituer une évidence, ni qu'elle devait se faire à n'importe quelles conditions.

En revanche, lorsqu'une opportunité de cette importance se présente, il est de notre responsabilité, en tant qu'élus, d'en étudier l'intérêt pour notre commune et ses habitants.

C'est dans cet esprit que nous avons engagé une démarche permettant de faire évoluer le document d'urbanisme sur le secteur de la campagne Roubaud, dont la commune est propriétaire.

Cette procédure, conduite par la Métropole Aix-Marseille-Provence, vise à rendre possible l'implantation d'un équipement sportif d'envergure. Elle ne constitue en aucun cas une décision d'implantation de l'Olympique de Marseille, ni un engagement de cession du foncier communal.

L'enquête publique relative à cette révision du PLUi s'est achevée le 22 octobre dernier. Le commissaire enquêteur a rendu, le 20 novembre, un avis favorable assorti de cinq réserves portant notamment sur la préservation des espaces agricoles, l'intégration paysagère et architecturale, la gestion de l'eau et la protection de l'environnement immédiat du site.

Cette étape administrative ne préjuge en rien de la décision que la commune pourrait être amenée à prendre ultérieurement.

COMMUNIQUÉ DU MAIRE DE TRETS
du mercredi 25 novembre 2026

Quelle est la réalité du dossier aujourd'hui ?

Si des échanges ont effectivement eu lieu avec les représentants de l'Olympique de Marseille, à ce jour, la municipalité ne dispose :

- D'aucune proposition financière concernant l'acquisition du foncier communal ;
- D'aucun plan d'aménagement ou projet architectural ;
- D'aucun programme technique détaillé ni cahier des charges ;
- D'aucun engagement précis concernant les retombées économiques, sportives ou sociales de cette éventuelle implantation pour Trets et ses habitants.

Les informations actuellement relayées dans la presse concernant les ambitions du club, un investissement de 70 millions d'euros ou encore un calendrier de réalisation ne constituent donc pas un projet validé par la municipalité.

Lorsque nous indiquons qu'à ce jour aucun projet concret ne nous a été soumis, c'est très exactement la réalité de la situation.

Notre seule priorité demeure l'intérêt de Trets et des Tretsois.

La notoriété de l'Olympique de Marseille, aussi importante soit-elle, ne saurait constituer à elle seule une justification suffisante à son implantation sur notre territoire.

Nous devons pouvoir apprécier les conséquences d'un tel équipement sur notre cadre de vie, notre environnement, nos ressources en eau, notre agriculture, nos déplacements, mais aussi sur nos finances communales et notre patrimoine.

Nous devons également pouvoir mesurer les bénéfices concrets que cette implantation pourrait apporter à notre économie locale, à nos associations, à notre jeunesse et, plus largement, à l'ensemble de notre population.

Notre ambition n'est pas de permettre à l'Olympique de Marseille de disposer d'un nouveau centre d'entraînement. Si cette implantation devait se concrétiser, elle devrait s'inscrire dans un véritable projet territorial, construit conjointement et répondant aux intérêts de chacun.

Aucune décision n'est prise.

Nous souhaitons que les Tretsoises et les Tretsois puissent être informés sur la base d'éléments concrets, vérifiables et non de simples hypothèses ou d'informations relayées dans la presse.

Lorsque nous disposerons d'un projet suffisamment abouti pour en apprécier les conditions et les conséquences, celui-ci sera présenté à la population avant qu'une décision définitive ne soit prise par les instances compétentes.

Nous avons le devoir d'étudier les opportunités qui se présentent pour notre commune. Nous avons tout autant le devoir de ne retenir que celles qui servent véritablement ses intérêts.

C'est cette responsabilité que nous entendons continuer à exercer.

Pascal CHAUVIN
Maire de Trets et Conseiller Métropolitain
Au nom de la Municipalité